

Code de bonne conduite ICCF

écrit par Webmestre AJEC | 5 février 2014



Fédération internationale du jeu d'échecs par correspondance.

Code de bonne conduite de l'ICCF

1. Introduction et principes généraux

L'ICCF, en tant qu'autorité mondiale pour toutes les formes du jeu d'échecs par correspondance, a clairement défini les Principes et Objectifs, qui sont décrits dans ses Statuts. Cela inclue l'important concept : " l'ICCF supporte et encourage l'étroite coopération internationale entre les joueurs d'échecs, les passionnés et la FIDE, visant ainsi à augmenter le contact et l'harmonie amicale parmi les peuples du monde"

En 1984, l' ICCF adopta la devise "Amici Sumus" (nous sommes amis) , c'est la philosophie sous-jacente qui introduit les normes comportementales pour les joueurs, responsables et fédérations membres. Ceci devrait régner dans toutes les communications entre les joueurs dans une partie par correspondance, entre les joueurs et les directeurs de tournoi, entre les responsables de l'ICCF et les contacts internationaux des fédérations membres. Envoyer un message abusif, obscène et ou répréhensible n'est pas acceptable, dans aucune circonstance.

Ces directives ont pour but de clarifier les procédures d'appel, et d'inclure les procédures disciplinaires pour traiter les cas qui ne sont pas évidents en pratique..

2. Directives pour les joueurs/capitaines d'équipe

Que ce soit dans les parties avec les partenaires ou avec les directeurs de tournoi

(TD), on s'attend à ce que les joueurs soient amicaux dans toutes leurs communications, gardant à l'esprit que nous jouons à un jeu ; les TDs sont tous volontaires et essaient de favoriser les liens internationaux de l'amitié et de la sportivité.

Nous recommandons que des messages amicaux soient échangés entre partenaires au début d'une partie/tournoi et que de tels échanges amicaux continuent tout au long de la partie, jusqu'à la conclusion. Etre généreux dans la défaite et modeste dans la victoire sont des vertus louables.

Il est attendu des joueurs qu'ils décident de leurs mouvements eux-mêmes. Faire jouer vos parties par une autre personne est un comportement inacceptable (par exemple jouer des "jeux de miroir" n'est pas acceptable). Jouer extrêmement lentement en étant clairement en position de défaite n'est pas un comportement approprié dans le jeu par correspondance, cela est sujet à un avertissement du TD, et aura comme conséquence une mesure disciplinaire si le joueur continue ou répète cette action dans d'autres parties.

Tout le système, classement ICCF, titres, implique que les parties sont jouées par les joueurs nommés dans les listes de départ (ou par les substituts approuvés).

Les joueurs doivent observer soigneusement les règles de jeu et de tournois (Playing and Tournament Rules). Ils doivent veiller soigneusement aux notifications des congés, aux réclamations pour temps de jeu dépassé... etc,

Toutes contestations ou réclamations par un joueur doivent, en premier lieu, être communiquées au TD du tournoi (excepté dans les événements en équipe, où le capitaine d'équipe (TC) sera le contact). Les faits doivent être rapportés clairement et le joueur devra éviter de créer un quelconque antagonisme inutile envers un partenaire, même en cas de conflit. Les remarques abusives n'ont aucunement leur place dans la philosophie de l'ICCF.

Dans la mesure du possible, les joueurs doivent essayer amicalement de résoudre n'importe quel problème rapidement avec un partenaire de jeu, avant d'en référer au TD (ou au TC).

Un TC a la responsabilité d'informer ses joueurs, les TCs adverses et le TD lorsqu'il prend un congé ou lorsqu'il n'est plus capable de représenter ses joueurs.

Un joueur ou une équipe entière peut perdre ses parties si un TC n'assume pas ses responsabilités, particulièrement dans le rapport des plaintes de temps.

Un TD peut faire appel à une fédération pour remplacer son TC en cas de comportement inapproprié ou d'incapacité d'assumer ses responsabilités.

Les joueurs doivent lire les chapitres de ces directives qui couvrent les devoirs des autres responsables, la gestion des sujets disciplinaires (et des sanctions qui peuvent être appliqués) et les procédures à suivre concernant les appels.

3. Directives pour les bureaux de tournois/organisateurs et directeurs de tournoi.

Tous les tournois ICCF et les tournois approuvés par l'ICCF doivent être organisés selon les principes, la philosophie, et les règles de l'ICCF y compris les directives de ce guide.

Il faudra toujours se rappeler que "les joueurs sont nos clients" et qu'il est un devoir d'offrir un service de bonne qualité, juste et rapide aux joueurs et aux autres responsables qui fournissent également des services concernant les tournois aux joueurs, p.e., classement, qualifications, etc.

Bien qu'il soit attendu que les TDs fassent preuve d'initiative pour résoudre les problèmes, ils devront observer toutes les règles et directives soigneusement et demander un avis expérimenté s'ils ne sont pas sûrs de la meilleure manière de traiter un problème. Il est bien plus facile de traiter les problèmes conséquents, si une décision a été bien réfléchie avant qu'une mesure ne soit prise, plutôt que d'essayer de traiter un problème résultant d'une décision peu réfléchie ou inconsidérée, après qu'elle ait été appliquée et communiquée aux joueurs, etc.

4. Directives pour des fédérations membres

L'ICCF se compose de fédérations membres et, de ce fait, n'importe quelle critique sur l'ICCF est une critique sur les fédérations membres et leurs délégués. Nous avons tous la responsabilité collective d'assurer la réputation et l'autorité de l'ICCF et celles-ci ne doivent pas être sapées?

Bien sûr, il y a des occasions, particulièrement avec des questions plus difficiles ou plus controversées où une décision prise par le congrès ICCF (vote des membres)

ne correspond pas au point de vue d'un individu ou de sa fédération nationale. Dans un tel cas, la bonne approche est que ce délégué ou cette fédération membre demande à ce que la question soit réexaminée par le congrès.

L'ICCF est une organisation démocratique et les questions importantes sont décidées par le congrès avec le vote des membres (les dirigeants de l'ICCF n'ont aucun droit de vote) et de ce fait, les décisions du congrès doivent être acceptées et respectées par toutes ses fédérations membres, agissant de façon responsable.

5. Procédures disciplinaires (et pénalités)

Tous les efforts doivent être fait pour éviter les conflits et l'initialisation de ces procédures mais, lorsqu'elles sont inévitables, elles doivent être soigneusement suivies par tous les responsables ICCF, bureaux zonaux, et fédérations membres en traitant les sujets internationaux par correspondance.

Les types de mesures disciplinaires disponibles sont comme suit :

(i) Avertissement par écrit formel – pour des infractions dans le comportement incompatible avec les statuts, principes, ou règles de l'ICCF. La mauvaise conduite, continue ou répétée aura pour conséquence la mise en application du (ii).

(ii) Mesure disciplinaire avec sanctions – pour les infractions sérieuses ou récurrentes dans le comportement incompatible avec les statuts, principes, et/ou règles de l'ICCF. Des sanctions immédiates devront être appliquées, dont la sévérité sera liée au degré du méfait.

L'échelle suivante des pénalités/des sanctions devra être employée :

(a) Une question comportementale sérieuse, retrait silencieux/inacceptable d'un tournoi, comportement abusif ou inacceptable pour les joueurs/responsables/ICCF ont comme première sanction – le bannissement de tous les tournois internationaux par correspondance et de toutes activités pendant une période de 2 ans, à compter de la date de la décision.

(b) Une question comportementale sérieuse répétée, p.e, retrait silencieux/inacceptable répété d'un tournoi, comportement abusif répété pour les joueurs/responsables/ICCF – le bannissement de tous les tournois internationaux par correspondance et de toutes activités pendant une période de 5 ans, à compter de la date de la dernière décision.

(c) Comportement outrageux ou problème comportementale davantage répété, p.e,vol, action agressive à l'encontre de l'ICCF ou un de ses dirigeants, assaut etc. – le bannissement de tous les tournois internationaux par correspondance et de toutes activités à vie. Un appel pour restitution peut être demandé au bout de 10 ans.

(d) Jouer extrêmement lentement en étant clairement en position de défaite n'est pas un comportement approprié dans le jeu par correspondance, cela est sujet à un avertissement du TD, et peut avoir comme conséquence une mesure disciplinaire si l'action se continue ou est répétée dans d'autres parties.

Toute mesure disciplinaire ou pénalité/sanction sera cohérente et proportionnée à "la faute" commise.

Dans tous les cas de mesure disciplinaire, une personne a le droit fondamental d'expliquer son cas, avant qu'une décision ne soit prise par un responsable/directeur de tournoi ou bureau de tournoi, etc.

Quand une mesure disciplinaire est prise, la raison doit en être donnée par écrit (avec une copie à la fédération membre), par le responsable officiel. N'importe quelle sanction ou pénalité appliquée doit être clairement énoncée, avec les procédures d'appel appropriées **qui sont disponibles**.

L'ICCF maintiendra une base de données de tous les cas qui auront été le sujet d'une mesure disciplinaire ou de l'application de sanctions, et de tout appel. Cette responsabilité sera donnée à un dirigeant d'ICCF.

6. Ampleur de l'application de ces directives

Tous les tournois internationaux organisés ou approuvés par ICCF sont soumis à ces directives, y compris les procédures disciplinaires et d'appel. L'approbation par l'ICCF des tournois zonaux et des tournois internationaux organisés par les fédérations membres impliquera l'acceptation de ces directives et procédures, sans exception.

Cependant, il est important de préciser que ces dispositions sont prévues pour les tournois "internationaux" par correspondance et ne sont pas liées aux sanctions appliquées par les fédérations membres pour les questions disciplinaires concernant les tournois domestiques, adhésion nationale ou à leurs autres règles.

Les directives ci-dessus sont fournies afin de donner un cadre clair pour le

comportement des joueurs, des responsables, des fédérations membres, et de l'ICCF en général. La philosophie de l'Amici Sumus devrait imprégner l'ensemble de l'ICCF et de ses activités , tous les joueurs et responsables.

Traduit par Sébastien Marez et Michel Lecroq